



Compte rendu de la réunion du 15 septembre 2015

Présents : Mmes BOUDOT-DROUIN, BROCCQ, DUSSAUSSOIS, HOCHARD, LAMARQUE, LEUTHREAU, SEGUIN ; MM. BLICK, BODSON, BRIQUET, JACQUINET, SARRAZIN, SECLIER, THEVENIN.

Absent excusé : M. COLOMBIER (pouvoir à M. SECLIER)

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 15 septembre 2015 : **166 001.12 €.**

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Delphine DUSSAUSSOIS est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 juillet 2015 : Monsieur le Maire procède à la lecture du compte-rendu de la séance du 16 juillet 2015. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Décision du Maire prise sur délégation du conseil municipal au titre de la passation de marchés inférieurs à 10 000 € HT : Aménagement d'un deuxième puisard ruelle de la Marjolaine par la SARL MERLATEAU (Buchères) pour la somme de 2 450 € HT, soit 2 940 € TTC.

Modalités d'établissement des impôts locaux pour l'année 2016 : Le conseil municipal décide une exonération de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Dissolution du CCAS et création d'une commission communale d'action sociale : Le conseil municipal émet un avis favorable à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale et laisse le choix au CCAS de définir la date d'application.

Travaux de voirie : chemin du Tertre Saint Loup et chemin de Troyes : Le conseil municipal émet un avis favorable à la poursuite des travaux entrepris durant l'été chemin du Tertre Saint Loup et chemin de Troyes par l'entreprise JEANSON de Rances pour un montant de 3 985 € HT, soit 4 728 € TTC. Ces travaux seront réalisés à partir d'octobre.

Lotissement communal « Derrière le Clos » :

- Prix de vente des terrains du lotissement communal : Le conseil municipal fixe le prix de vente des terrains du lotissement communal « Derrière le Clos » à **57 € TTC le mètre carré**, autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariés, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, ainsi tous les autres documents nécessaires à la vente de ces différents lots.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

- Dénomination de la voirie principale et de l'impasse : Le conseil municipal décide de nommer la voirie principale desservant le lotissement communal : « **rue de la Liberté** » et son impasse : « **impasse du Clos** ».

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

- Lots n° 4 et 5 : rampe d'accès de 5 m de large en concassé : Le conseil municipal prend connaissance de la réalisation d'une rampe d'accès de 5 mètres de large de concassé au niveau du lot n°4 uniquement.

Demande de mise à disposition de l'Espace Maillotin : Le conseil municipal accepte de mettre à disposition l'Espace Maillotin le samedi 17 octobre 2015 à titre exceptionnel et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation correspondante qui précisera notamment que les locaux seront mis à disposition gracieusement, que le ménage et la remise en état seront réalisés par les soins du preneur, qu'aucun appareil électro-ménager ne devra être apporté et qu'aucun mobilier (tables, chaises) ne pourra être transféré de la salle des fêtes vers l'Espace Maillotin.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Abaissement de trottoir 83 bis Grande Rue : Le conseil municipal émet un avis favorable à la prise en charge financière de l'abaissement de trottoir au 83 bis Grande Rue et sollicite un devis auprès de l'entreprise MERLATEAU.

Validation de l'agenda d'accessibilité programmée : Le conseil municipal prend connaissance de la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) des bâtiments et espaces communaux recevant du public et autorise Monsieur le Maire à présenter cette demande.

15 voix pour

Adopté à l'unanimité

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : Le conseil municipal fixe les tours de garde pour tenir le bureau de votes des prochaines élections régionales.

Compte-rendu des réunions des syndicats intercommunaux, des commissions communales et de la Communauté de Communes : Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu de la dernière réunion de la « commission communication », de l'état d'avancement du pôle scolaire et des actualités du Syndicat de la Vaire (coupe, affouages à programmer et demande de soutien par une prochaine délibération pour l'ONF).

Questions et communications diverses :

- Le conseil municipal prend connaissance de la demande de Régis THIENOT pour un échange de parcelles et émet un avis favorable de principe.
- Aménagement de sécurité aux abords du pôle scolaire intercommunal : la commission « patrimoine » doit retravailler sur un projet moins ambitieux compte tenu des financements obtenus (6 000 € d'aide pour 100 000 € de travaux).

Séance levée à 22 heures 30

Prochaine réunion le 27 octobre à 20h00